



Publié le 06/07/2021

3F et Banque des Territoires : partenariat pour la construction de 35 000 logements dans les trois ans

Dans le cadre du plan de relance logement de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires et le groupe 3F ont signé une convention de partenariat de 4,9 Md€, destinée à accompagner le plan d'investissement de 6,7 Md€ des treize sociétés du groupe 3F sur les trois prochaines années.

Cette convention prévoit la mobilisation des outils de financement et de services de la Banque des Territoires afin d'accompagner la forte activité du groupe 3F, notamment la construction sur le territoire national de 35 000 nouveaux logements pour un total de 5,6 Md €, ainsi qu'un plan de réhabilitation pour un total de 1,1 Md €.

Ce partenariat marque l'engagement du groupe 3F et de la Banque des Territoires pour favoriser les parcours locatifs des français et proposer un logement adapté à la situation de chacun, en premier lieu dans les zones à forte tension immobilière. Les sociétés 3F développent en effet une offre diversifiée de solutions logements : logement d'urgence, logement d'insertion, résidences étudiantes, logements familiaux sociaux, logements intermédiaires, accession sociale à la propriété.

La Banque des Territoires met à leur disposition des solutions opérationnelles de financement et d'expertise pour accélérer la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique, 3F ayant fait le

choix d'accélérer la trajectoire bas carbone de ses activités, notamment à travers l'éradication des étiquettes F et G de son parc locatif et un programme de construction ambitieux.